



PROJET

PÉDAGOGIQUE

2018



Multi Accueil
Île était une fois



Sommaire

I - PRIVILEGIER L'ACCUEIL PERSONNALISÉ DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE 1

I.1/ La période de familiarisation..... 2

I.2/ L'accueil des enfants et de leurs familles..... 3

I.3/ Les échanges d'informations 6

I.4/ L'accueil des enfants porteurs de handicap 9

II - RESPECTER LE RYTHME ET LES BESOINS PERSONNALISES DE L'ENFANT 10

II.1/ Les repas..... 10

II.2/ Le sommeil..... 11

II.3/ Le temps de change et l'acquisition de la propreté..... 14

III – FAVORISER L'EVEIL ET LA DECOUVERTE DES POTENTIALITES DE L'ENFANT ET PROMOUVOIR SON BIEN-ETRE PSYCHO AFFECTIF 16

III.1/ L'accueil organisé en section d'âges mélangés 16

III.2/ « La motricité libre » : un concept pédagogique 17

III.3/ Le jeu et l'aménagement de l'espace 20

III.3/ L'éveil culturel..... 22

I – PRIVILEGIER L'ACCUEIL PERSONNALISÉ DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

L'enfant est un être unique en devenir qui ne peut grandir seul.

Il a besoin d'évoluer dans un climat de confiance auprès d'adultes qui lui assurent une attention et des soins personnalisés.

Dans un contexte de collectivité, une attention particulière est portée sur la personnalisation du matériel propre à chaque enfant (casiers, lits, boîte serviette de table...), afin de respecter la singularité de chacun.

Il arrive souvent que l'enfant s'approprie un objet personnel (peluche, tétine, linge, tissu, ...) qui l'accompagnera dans ses déplacements.

Tout au long de la journée, l'équipe veille à le laisser à sa disposition.

Cet objet peut alors lui apporter une sécurité intérieure supplémentaire dans les moments de transition et de séparation (lien avec les parents et la maison).

Pour favoriser la sécurité psycho affective des enfants, les professionnels accompagnent le même groupe (bébés, moyens, grands) sur une semaine. Cette organisation permet d'assurer une meilleure continuité dans la prise en charge de l'enfant.

A l'entrée de chaque lieu de vie, un panneau informatif permet à chaque famille de prendre connaissance de la personne qui va s'occuper de son enfant.

I.1/ La période de familiarisation

Se préparer à se séparer, c'est prendre le temps

de passer le relais à des professionnels qui sauront se montrer à l'écoute de l'enfant.

Cette période est un temps unique pour un enfant unique, elle permet à chacun de faire connaissance : Enfant / Professionnels petite enfance / Famille.

Elle est fondée sur l'écoute et a pour objectif d'amorcer une relation de confiance.

L'adulte accueillant :

C'est la personne qui recueille les informations lors de cette période de familiarisation. Elle fait ensuite relais auprès de ses collègues afin d'assurer la prise en charge de l'enfant dans les meilleures conditions.

Le déroulement de la période de familiarisation :

La personne en charge de cette phase de familiarisation contacte les parents par téléphone afin de planifier des rendez-vous. Ce temps de familiarisation va être plus ou moins progressif suivant les besoins et les contraintes des familles.

Au cours de cette période, le professionnel prend **connaissance des « habitudes » de l'enfant**, de ses rythmes, de ce qu'il aime ou au contraire de ce qui le gêne. Il va apprendre à percevoir l'expression de ses besoins et apprendre à les reconnaître dans différentes situations.

L'équipe est soucieuse d'assurer au mieux une continuité entre la maison et le multi-accueil tout en étant consciente que l'enfant réagit souvent différemment en fonction du contexte où il se trouve.

I.2/ L'accueil des enfants et de leurs familles

L'accueil du matin

Lorsque l'enfant arrive au multi-accueil, il pose ses affaires (manteau, chaussures) dans son casier avant de se diriger vers la salle de jeux. Cela permet à chacun d'arriver à son rythme et d'anticiper la séparation.

Le parent transmet les informations qui lui semblent utiles pour que les professionnels accompagnent son enfant tout au long de la journée.

**Les professionnels aménagent l'espace et mettent à disposition des jeux
afin de créer une ambiance accueillante et ludique.**

L'enfant peut alors être attiré par certains jeux, ce qui va favoriser la séparation.

Il est **important de verbaliser le départ des parents** : d'où la nécessité de dire « *au revoir* » afin que l'enfant vive au mieux cette séparation. Les professionnels doivent savoir **observer et s'adapter** à la situation du moment, telle qu'elle se présente pour chaque enfant et **se rendre disponibles**.

De 7H30 à 8H30, l'accueil est commun à deux lieux de vie. Ensuite chacun regagne son espace respectif pour limiter le nombre d'enfants et préserver la qualité d'accueil.

L'accueil du soir

Lors de ce **temps d'échange**, le professionnel veille à bien transmettre les **éléments significatifs de la journée de l'enfant**. L'accompagnement et le soutien à la parentalité sont importants pour l'équipe qui s'efforce au quotidien d'être à l'écoute des besoins spécifiques de chaque famille. Ces temps d'échanges restent limités dans le temps afin d'assurer la gestion du groupe en parallèle.

A partir de 17h30, l'accueil des familles est organisé en commun sur un lieu de vie.

I.3/ Les échanges d'informations

I.3.1 Les informations écrites

- **Les outils de communication entre la famille et les professionnels, afin d'assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant :**
 - ✓ **Une fiche d'accueil personnalisé** permet aux parents qui le souhaitent de retranscrire par écrit les informations qu'ils jugent importantes.
 - ✓ **Une fiche de suivi diversification alimentaire** complétée régulièrement par les familles permet à l'équipe d'ajuster les introductions alimentaires surtout pour les plus petits.
 - ✓ **Un graphique**, outil permettant une visualisation du rythme journalier des plus petits est proposé aux familles qui le souhaitent.
 - ✓ **Un tableau du sommeil** relatif au temps de sieste de l'enfant est accroché dans chaque lieu de vie.
- **Les outils inhérents au fonctionnement d'équipe, afin d'assurer la continuité de la prise en charge des enfants entre professionnels :**
 - ✓ **Des fiches de « transmissions »** dans chaque lieu de vie reprennent les informations concernant chaque enfant. C'est un outil de cohésion permettant **le relais continu d'informations**.
 - ✓ **Un tableau de suivi des régimes alimentaires** spécifiques à chaque enfant, affiché dans l'espace repas, **actualisé régulièrement** au regard des informations transmises par les parents.
 - ✓ **Un cahier de « transmissions »** dans chaque lieu de vie permet à l'équipe de se communiquer les éléments relatifs à l'organisation du service (demandes spécifiques des parents, informations en lien avec le projet pédagogique, changement de planning...).

- ✓ **Un classeur des prescriptions médicales.** Toute prise de médicaments doit s'appuyer sur une ordonnance médicale fournie par les parents. Une photocopie est réalisée et insérée dans ce classeur. La puéricultrice doit valider l'ordonnance avant de déléguer l'administration du médicament à une auxiliaire de puériculture.
 - ✓ **Un cahier de soins** sur lequel sont notifiés tous les soins apportés à l'enfant lors de fièvre, chute, blessures ou tout autre problème lié à sa santé.
- **Les outils d'informations à destination des familles :**
 - ✓ **A l'entrée, le panneau Velleda** pour les informations administratives communes aux quatre lieux de vie.
→ **A consulter régulièrement par les parents**
 - ✓ **L'écran informatique** pour diffuser des diaporamas photos en lien avec les activités pédagogiques.
 - ✓ **Le panneau mural** dédié aux informations pédagogiques.
 - ✓ **Le panneau « écolo-crèche »** pour toutes les informations/actions pédagogiques en lien avec **le label écolo crèche.**

I.3.2 Les informations orales

- Avec les parents :

**Les échanges entre les parents et les professionnels sont importants
pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant.**

Les parents doivent sentir que leur enfant est reconnu et considéré dans le groupe.

L'équipe a la volonté d'être à l'écoute et d'adopter une attitude empathique pour favoriser les échanges nécessaires à la prise en charge individualisée de l'enfant.

Il est important pour l'équipe de ne pas parler « au-dessus de la tête l'enfant », mais de l'associer à l'échange en racontant avec lui les événements de la journée.

La responsable Puéricultrice, son adjointe, ainsi que les éducatrices de jeunes enfants se tiennent à la disposition des parents pour tout questionnement qui demande une attention particulière.

Une réunion de rentrée à destination des familles a lieu chaque année afin de présenter le projet de vie du multi-accueil.

- Temps de réunions en équipe :

- ✓ Réunions régulières sur chaque lieu de vie en journée ;
- ✓ Réunions en soirée, avec l'ensemble de l'équipe du multi-accueil (professionnels des quatre lieux de vie) ;
- ✓ Analyse de pratiques en soirée, avec l'intervention d'une psychologue. L'équipe peut ainsi exposer sa réalité de travail, se questionner sur ses pratiques quotidiennes et affiner son positionnement professionnel ;
- ✓ 2 journées pédagogiques par an.

I.4/ L'accueil des enfants porteurs de handicap

L'accès des enfants en situation de handicap aux structures collectives d'accueil est un droit fondamental affirmée par la **loi du 11 septembre 2005**, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le décret du 1^{er} août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans modifié par le décret du 7 juin 2010 énonce : « *Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.* ».

Le multi-accueil participe à l'intégration des enfants porteurs de handicap favorisant ainsi l'accueil de tous. C'est un lieu de vie sociale qui peut tout à fait s'adapter à l'accueil d'un enfant en situation de handicap afin de lui permettre de s'épanouir et de grandir le plus harmonieusement possible.

Avec la famille :

L'équipe met en place un cahier de suivi afin de répondre aux mieux aux besoins spécifiques de l'enfant au regard de son handicap. Ce cahier est un support pour l'équipe au quotidien et peut également faire le lien entre la vie au multi-accueil et la vie à la maison.

Avec les partenaires :

L'équipe est particulièrement ouverte à un travail en partenariat avec les professionnels qui accompagnent l'enfant (ex : SESSAD, CAMSP...) afin d'ajuster ses pratiques.

II - RESPECTER LE RYTHME ET LES BESOINS PERSONNALISES DE L'ENFANT

II.1/ Les repas

Pour permettre aux enfants d'anticiper le temps du repas les professionnels proposent aux plus grands de **ranger le lieu de vie**, cette action **symbolise la fin du temps de jeu**. Les enfants sont ensuite invités à se laver les mains et à passer à table.

**Le temps du repas doit être un moment de plaisir et de partage.
Les professionnels doivent veiller à créer une ambiance agréable et calme.**

L'enfant est un individu qui ressent le besoin de s'alimenter selon son propre rythme. L'équipe répond de façon adaptée à la demande de l'enfant et non en fonction d'horaires strictement définis à l'avance. Ainsi, un enfant qui dort, n'est pas réveillé parce que c'est l'heure du repas.

Tout ce qui est proposé est nommé : la verbalisation autour du repas fait partie intégrante du projet de l'équipe. Les aliments ne sont pas mélangés dans l'assiette et sont toujours présentés dans un souci de variété et de couleurs.

L'organisation pour les « plus petits »

L'enfant mange sur les genoux de l'adulte jusqu'à ce que sa motricité lui permette de s'asseoir seul sur une chaise et de s'installer à table.

L'auxiliaire de puériculture fait un point régulier avec les familles pour prendre connaissance des nouveaux aliments introduits par l'enfant. Ainsi les repas au multi-accueil sont **ajustés en fonction de l'évolution alimentaire des enfants**.

Aucune initiative de changement n'est prise sans en avoir informé les parents au préalable.

Par ailleurs, l'équipe accompagne les mamans qui souhaitent poursuivre l'allaitement maternel →
Cf. document : « *guide de l'allaitement maternel au sein du multi-accueil* ».

L'organisation pour les 1-2 ans

Le jeune enfant découvre les aliments d'abord avec ses doigts, puis en portant lui-même sa cuillère à la bouche. Pour accompagner l'enfant vers cette acquisition, l'adulte prend une autre cuillère afin de l'aider. L'enfant va progressivement devenir de plus en plus autonome. C'est lui qui nous guide à travers l'évolution de ses capacités.

L'organisation pour les 2-3 ans

Les enfants s'installent dans l'espace qui leur est dédié. Le professionnel qui les accompagne respecte leur autonomie : mettre sa serviette, se laver le visage et les mains avec le gant de toilette. L'entrée et le plat sont proposés au même moment, de même pour le laitage et le dessert. Cela permet à l'enfant de faire ses propres choix et d'aller à son rythme. Le temps du repas est ainsi diminué, n'obligeant pas l'enfant à rester assis sur une longue durée.

⚠ Passé 17h30 le goûter des enfants est allégé en privilégiant une compote.

L'adulte, attentif aux interactions, est aussi à l'écoute des demandes individuelles. Le refus, le manque d'appétit, les « petites maladresses » à table (assiette ou verre renversé) ne sont pas à dramatiser ; l'adulte accompagnant doit être attentif, rester patient et bienveillant auprès de l'enfant.

Le repas passe par le **respect de soi et des autres** :

- **Climat calme et serein.**

Pendant le repas, il est demandé aux enfants d'être calmes pour le bon déroulement de celui-ci. Par là même, les professionnels doivent veiller à ne pas discuter entre eux afin de rester disponibles et à l'écoute des enfants.

- **Respect de la place** que souhaite occuper l'enfant à table.

Il peut arriver que ce choix ne soit pas toujours possible, les professionnels sont alors amenés à verbaliser auprès de l'enfant la raison pour laquelle son choix ne peut être respecté (place déjà occupée par un autre enfant installé avant lui, binômes qui engendrent de l'agitation...).

- **Refus d'aller s'installer à table**

Au regard du contexte collectif, le professionnel est amené à solliciter l'enfant à venir s'asseoir avec les autres enfants. En cas de refus, il peut être nécessaire d'aller le chercher. Dans cette situation le refus de l'enfant ne peut être respecté, notamment parce qu'un enfant qui resterait dans la pièce encouragerait les autres enfants à se lever de table pour aller le rejoindre. Cela deviendrait vite « perturbateur » pour le bon déroulement du repas.

- **Respect du goût de l'enfant**

En cas de refus d'un aliment, l'adulte en dépose une petite quantité dans l'assiette afin de l'encourager à goûter. En revanche, le professionnel n'imposera jamais à l'enfant de le manger. Son refus est respecté sans toutefois lui donner la possibilité de choisir autre chose : le plat refusé n'est donc pas remplacé sauf en cas d'indication justifiée et discutée en équipe.

- **Respect de l'autonomie**

Selon l'âge de l'enfant et ses capacités, le professionnel se doit d'adopter une attitude tolérante et bienveillante afin d'encourager l'enfant dans son apprentissage.

II.2/ Le sommeil



Dormir ... c'est grandir

Pour l'équipe, le sommeil de l'enfant est très important. **Il est réparateur, autant que constructeur.** Pour certains enfants, le lit devient le royaume du doudou et de la rêverie. Pour d'autres, il peut être source d'angoisse. Le sommeil s'inscrit dans l'histoire de chacun.

**Dormir c'est parvenir à un « lâcher prise »
Le rôle du professionnel est d'accompagner l'enfant vers celui-ci.**

Les besoins de sommeil sont différents d'un enfant à l'autre et peuvent varier d'un lieu à un autre. **Le respect du rythme de sommeil est fondamental** : c'est une période de repos de l'organisme, nécessaire pour récupérer les facultés physiques et psychiques.

Les différentes phases de sommeil :

- L'endormissement ;
- Le sommeil lent : réparateur de la fatigue physique ;
- Le sommeil rapide : réparateur de la fatigue nerveuse, important pour l'équilibre psychologique de l'enfant ;
- La phase intermédiaire : dispositif d'éveil.



L'organisation au multi-accueil

- Les salles de sieste sont attenantes au lieu de vie. Elles sont équipées de vitrage transparent et d'interphone pour assurer une **surveillance visuelle et auditive continue des enfants**.
- Chaque enfant a son lit, à une place précise pour instaurer **un climat de confiance et de sécurité**.
- La sieste s'effectue dans la **pénombre** afin de garantir la surveillance visuelle des enfants et aussi pour qu'ils différencient le rythme jour/nuit.

Pour les plus grands :

Les enfants qui montrent des signes de fatigue sont couchés avant les autres. Les couchers sont échelonnés pour respecter les besoins de sommeil de chacun.

Un temps de transition au sommeil est organisé de façon à créer une atmosphère calme et détendue. L'objectif est de favoriser l'apaisement des enfants, de préparer le sommeil. Il est donc important que les adultes qui accompagnent ce temps soient calmes et disponibles. Les enfants sont accompagnés par un professionnel qui restera jusqu'à leur endormissement. Puis, un relais sera pris par un autre professionnel jusqu'à leur réveil.

La notion de calme et de silence doit être associée à cet espace de sieste. Ainsi, les professionnels verbalisent explicitement l'importance de ne pas réveiller les autres.

Un enfant qui vient de se réveiller n'est pas systématiquement levé.

Les professionnels doivent veiller à respecter ce besoin de temps de transition.

Réveil... se réveiller.

Cette transition contribue à l'équilibre psychologique de l'enfant.

*« Le réveil est un moment fragile, c'est une continuité au sommeil
et non un recommencement à la vie de groupe ! »*

Christine Schuhl

Même si certains enfants ne dorment pas toujours, il est important de respecter ce **temps calme, de détente, nécessaire dans un contexte collectif.**

Cependant, un enfant qui ne s'est toujours pas endormi au bout de ¾ d'heure et qui ne manifeste pas de signes de fatigue a la possibilité de se lever.

Lorsqu'un enfant refuse d'aller se coucher, faut-il lui laisser le libre choix ?

Peut-on considérer qu'un enfant qui dit « non » au sommeil n'en a pas besoin ?

Le professionnel essaye toujours **d'amener l'enfant qui est parfois émotionnellement sous tensions, à se poser, à se reposer.**

Le dialogue avec les parents va permettre d'ajuster les pratiques aux besoins réels de l'enfant.

Par ailleurs, l'équipe ne réveille pas un enfant qui dort. Toutefois, il peut arriver de limiter un temps de sieste, suite à la demande explicite de certains parents ou pour l'organisation du service.

II.3/ Le temps de change et l'acquisition de la propreté



Le temps de change – un temps privilégié pour communiquer

C'est un moment privilégié dans la journée favorisant une **relation individualisée**.

Pendant ce temps de change, le professionnel favorise un climat de sécurité : l'enfant doit se sentir contenu.

Afin que l'enfant puisse anticiper ce moment, les professionnels verbalisent leur intention.

L'adulte prend soin d'être à l'écoute des manifestations verbales et non verbales de l'enfant.

Le change ne se limite pas à une simple manipulation ayant pour seul objectif l'hygiène.

Favoriser l'autonomie :

L'observation de la motricité de l'enfant va ouvrir sur la coopération afin de respecter son autonomie. Les professionnels peuvent proposer à l'enfant de monter seul l'escalier pour aller sur le plan de change. Dès que ses capacités motrices sont suffisamment assurées, le change est réalisé en position debout (uniquement pour les urines).

Pour continuer dans cette démarche d'autonomie, l'enfant est également encouragé à aller chercher seul ses affaires personnelles et le nécessaire pour effectuer sa toilette. Le professionnel l'encourage et l'aide si besoin pour l'habillage et le déshabillage.

Les plus grands sont invités après le repas à aller chercher leur panier dans la salle de change (pour ranger leurs affaires), puis à se déshabiller ensemble avec aide, par imitation ou seul sous le regard bienveillant de l'adulte accompagnant.

Acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté ne peut se faire que si l'enfant a acquis une maturité psychologique et neurologique qui va lui permettre de contrôler seul ses urines et selles. Chaque salle de change est équipée de pots et toilettes adaptés, à disposition des enfants pour les encourager dans cette acquisition.

Cette acquisition se fait au rythme de l'enfant et en lien avec la maison. C'est la raison pour laquelle il est essentiel d'échanger avec les parents sur les conditions favorables à cette étape du développement de l'enfant.

De la documentation peut être transmise afin de nourrir ces échanges.

L'équipe demande aux parents d'accompagner leur enfant dans cette démarche d'autonomie en l'habillant avec **des vêtements faciles à retirer** (privilégier slips ou culottes à la place du body et les pantalons avec ceinture élastique).

Il peut y avoir des phases de régression, il est important de dédramatiser la situation et d'échanger avec les parents afin que l'enfant ne se retrouve pas en situation d'échec.

Quelques repères qui montrent que l'enfant est prêt pour être propre → participation active et volontaire de l'enfant.

- ✓ L'enfant est capable de monter et descendre les escaliers ;
- ✓ L'enfant informe l'adulte lorsque sa couche doit être changée ;
- ✓ Il a la capacité de retenir ses sphincters sur une courte période (couche sèche) ;
- ✓ Il demande à l'adulte d'aller aux toilettes.

III – FAVORISER L'ÉVEIL, LA DÉCOUVERTE DES POTENTIALITÉS DE L'ENFANT ET PROMOUVOIR SON BIEN-ÊTRE PSYCHO AFFECTIF

III.1/ L'accueil organisé en âges mélangés

**Le choix de l'équipe pédagogique s'est tourné vers une organisation en multi âges.
Les enfants de 10 semaines à 3 ans sont regroupés ensemble au sein d'une même pièce.**

Ce choix de fonctionnement repose essentiellement sur des avantages cognitifs et relationnels :

- Expose les enfants à une variété de relations avec les autres en raison de leurs différents niveaux de développement. Cela facilite les expériences interactives et les contacts.
- Permet aux plus petits de voir les plus grands évoluer et d'être dans une ambiance stimulante.
- Facilite l'accueil des enfants porteurs d'un handicap ou présentant un retard psychomoteur ; l'appartenance à un groupe n'étant pas conditionné par l'âge : l'enfant va évoluer à son rythme, sans que l'échéance de passage dans un autre groupe vienne rappeler le handicap. Les compétences de l'enfant sont fondues dans celles du groupe et les professionnels adaptent ainsi plus facilement l'accueil de l'enfant.
- Permet de réunir les fratries au sein du même lieu de vie.
- Valorise les plus grands. Ils développent des capacités de communication → Notion de responsabilité.
- Diminue l'agressivité avec moins de cris, moins d'interventions de l'adulte que sur des groupes entiers de moyens et/ou de grands.

- Facilite le décroisement du groupe à certains moments de la journée afin de respecter les besoins spécifiques de chaque âge et de chaque enfant. Des activités sont proposées pour les plus grands au sein des salles d'activités afin de respecter le calme pour les bébés et/ou de « libérer » de l'espace pour ceux qui ont besoin de bouger. Les ateliers ne sont pas organisés en fonction de l'âge mais des besoins manifestés par les enfants ; cela sous-entend pour l'équipe des qualités d'écoute et d'observation.

III.2/ « La motricité libre » : un concept pédagogique

Qu'est-ce que la motricité libre ?



Le nourrisson est toujours posé sur le dos sur une surface plane et ferme tant qu'il ne sait pas de lui-même se tourner sur le ventre. Cette position sur le dos est celle qui permet le plus de détente (absence de tension pour soutenir sa tête) et le plus de possibilités d'activités propres à son âge (tourner sa tête, mouvoir ses jambes et ses pieds, ses bras et ses mains, bouger son tronc).

Petit à petit, l'enfant va essayer de se tourner sur le côté, sur le dos, puis dos/ventre. Plus tard, il va découvrir qu'il peut ramper, puis marcher à quatre pattes jusqu'à se mettre assis et enfin en position debout.

En laissant l'enfant se mouvoir librement, il acquiert une bonne connaissance de son corps.

Il développe une richesse dans la qualité de ses mouvements.

Il prend plaisir à faire ses expériences, fait des acquisitions cognitives (notion d'espace, de distances, de hauteurs...) et développe ainsi confiance et estime de soi.

(Cf. plaquette « motricité libre »)

La « motricité libre » n'existe pas sans le sentiment d'être porté par la présence de l'adulte. Les professionnels sont attentifs à accompagner l'enfant dans ses acquisitions, à le conforter dans ses capacités et à reconnaître ses avancées. Ils sont garants du bien-être de l'enfant par leurs paroles rassurantes. Ils sécurisent et valorisent l'enfant dans ses apprentissages, tout en préservant sa capacité à jouer seul.

Un enfant est autonome car il peut prendre et quitter une position de lui-même, sans l'intervention d'un adulte. Il n'est jamais mis dans une position qu'il ne sait déjà prendre de lui-même. C'est essentiel pour l'équipe que l'acquisition de ces différentes étapes motrices soit fondée sur l'initiative propre de l'enfant. Chaque étape est importante et prépare la suivante.

Le transat n'est utilisé que pour certains bébés et sur un temps court de digestion. Sinon, nous n'utilisons pas de transat qui inhibe les possibilités motrices du jeune enfant. (Si ce dernier laisse tomber un jouet au sol, il lui sera impossible sans l'intervention de l'adulte de le récupérer).

III.3/ L'aménagement de l'espace et le jeu libre

Les espaces :



Le lieu de vie est aménagé avec des espaces ludiques bien définis dans lesquels les enfants doivent pouvoir retrouver les mêmes jeux d'un jour à l'autre et se créer des repères.

- ✓ **Espace moteur** : La structure motrice et les blocs moteurs permettent aux enfants d'expérimenter leurs capacités motrices.
- ✓ **Espace « cocoon »** : Il favorise les premières découvertes et explorations des bébés. Matérialisé par un tapis et des coussins, c'est aussi un endroit où les enfants viennent se poser et se reposer.
- ✓ **Espace de manipulation** : Libre accès des jeux dans des meubles à tiroirs ou étagères permettant aux enfants de transporter, assembler, remplir et vider.

✓ **Espace des « plus grands »** : Aménagé pour favoriser le jeu autonome de l'enfant, cet espace offre différentes propositions ludiques :

- Jeux symboliques : dînette, poupées, déguisements, animaux, voitures...
- Jeux de construction : Kappla, Lego ...
- Motricité fine : puzzles, encastremements, enfilage, dessin ...
- Lecture et écoute de livres audios

Les professionnels de par leurs observations régulent l'accès à cet espace. Son aménagement permet d'offrir une diversité d'activités représentée par des jouets en nombre suffisant, afin que les enfants puissent les utiliser en même temps, à plusieurs et partager entre eux des moments d'échange, d'imitation.

Les règles inhérentes aux lieux de vie :

<p><u>Interdits :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mordre - Taper - Pousser - Griffes - Tirer les cheveux - Lancer un objet sur l'autre - Cracher - Dire des gros mots 	<p><u>Règles Non négociables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter le calme dans l'espace cocoon - Respecter les jouets et les livres - Ne pas déplacer les traversins de l'espace cocoon. - Ne pas se mettre debout sur les meubles, tables, chaises, banquettes et le fauteuil d'allaitement - Ne pas déplacer les banquettes - Ne pas se glisser sous les tapis - Ne pas monter sur le toboggan avec des objets encombrants. - Ne pas s'asseoir sur les chaises adultes (chaises en bois)
<p><u>Règles Négociables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déplacer les blocs moteurs - S'asseoir sur le fauteuil d'allaitement - Courir - Crier - Monter le toboggan à l'envers - Jeter une balle 	<p><u>Espace de liberté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jouer - Rêver - Rire - Sourire - Chanter - Se faire des câlins - Monter sur le toboggan

« *Le cadre du bien vivre ensemble* » est affiché sur chaque lieu de vie. Il a été travaillé en équipe afin de garantir **une cohérence des règles posées**. Les règles sont représentées par des images pour favoriser leur compréhension auprès des jeunes enfants. Elles sont **expliquées autant de fois que nécessaire** et sont régulièrement évaluées en équipe afin d'**apporter un cadre sécurisant dans un** espace de vie sécurisé.

Le jeu libre :

Le jeu de l'enfant revêt tout son caractère spontané car l'accès aux jeux est libre. Favoriser le jeu autonome « le jeu libre » de l'enfant lui permet de faire des choix, respecte son élan créateur en le laissant prendre des initiatives et faire ses propres expériences. Cette démarche pédagogique centrée sur l'intérêt et la motivation de l'enfant renforce son estime de lui.

Les objectifs de l'équipe :

- ✓ Développer les sensations de bien-être en tenant compte de l'individualité de l'enfant,
- ✓ Développer l'autonomie de l'enfant,
- ✓ Développer l'imagination et la créativité,
- ✓ Développer la socialisation, les échanges (enfant avec ses pairs - enfant/adulte).

Le jouet, objet de désir, est néanmoins souvent à l'origine de « conflits » entre enfants. L'adulte présent essaie toujours dans un premier temps de laisser les enfants gérer entre eux la situation. Cependant, lorsque le conflit s'exprime trop violemment tant physiquement qu'émotionnellement, l'adulte intervient afin de protéger les enfants et mettre des mots sur la situation vécue et sur l'émotion ressentie.

Le conflit d'enfants autour de mêmes jouets est une réaction naturelle. Le rôle des professionnels est de l'amener à comprendre que « l'autre » existe et qu'il a parfois des désirs contraires.

« *L'enfant existe par le jeu, il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue.* »

Jean Epstein (psychosociologue)

Les propositions éducatives :

Les professionnels du multi-accueil proposent aux enfants diverses activités :

- Peinture au sol, à la main, au pinceau ...
- Pâte à modeler, pâte à sel, argile ...
- Manipulation de graines, jeux de tri, jeux d'eau...
- Atelier musique, lecture, ...
- Atelier jardinage etc.

Ces activités peuvent se dérouler dans différents endroits : lieux de vie, jardin, salle jeux d'eau, salle artistique et salles du Relais Assistantes Maternelles.

Chaque enfant est libre ou non de participer aux activités. Il n'y a aucune recherche de résultat, les consignes sont peu nombreuses et laissent beaucoup de souplesse.

L'enfant n'est pas « dirigé ». L'adulte peut à la demande de l'enfant l'aider, le guider sans faire à sa place.

III.3/ La communication positive

L'équipe s'efforce au quotidien d'avoir une communication bienveillante et positive envers les enfants. Les mots ont un impact majeur sur le développement psycho affectif de l'enfant.

Les formulations positives, l'encouragement, la valorisation contribuent pleinement à la sécurité intérieure et l'estime de soi. La communication positive apporte un climat de bien-être.

Dans ce sens, l'équipe a construit un outil « phare » : « la fleur du oui ».



III.4/ L'éveil culturel

L'éveil culturel s'inscrit dans le projet éducatif afin de sensibiliser les enfants à la découverte des différentes cultures. La mixité culturelle des familles apporte une richesse dans les échanges. Ainsi, les familles qui le souhaitent sont invitées à partager leur culture à travers la musique, les chansons, l'art culinaire, la langue (petit lexique des mots utilisés par leur enfant).

En lien avec les autres structures Petite Enfance de la commune, l'équipe travaille chaque année sur un thème qui sera le fil conducteur des actions menées auprès des enfants et de leurs familles (activités, animations, sorties). Exemples de thèmes : La trace, les 5 sens, la faune et la flore ...

Une année ponctuée par des temps forts :

Les anniversaires

L'anniversaire de l'enfant est fêté au multi accueil, les parents peuvent apporter gâteaux et boissons (selon conditions). C'est un moment de partage et de reconnaissance pour l'enfant et sa famille.

Les Partenariats pédagogiques

Chaque mois des ateliers lecture et d'éveil musical sont proposés avec la médiathèque et l'école de musique de la ville.

Les ateliers parents/enfants

Plusieurs fois dans l'année, les éducatrices de jeunes enfants proposent aux familles qui le souhaitent de participer à des ateliers avec leur(s) enfant(s). (Exemples : peinture sur tableaux, confection de sable magique, land art, kamishibai...). Ces temps de partage permettent de créer du lien favorisant ainsi les échanges dans un contexte différent.

Les sorties à l'extérieur du multi-accueil

Différentes sorties peuvent être organisées (médiathèque, marché, CRAPA ...). Les promenades stimulent l'éveil de l'enfant par la découverte du monde extérieur.

La fête de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, un échange convivial avec les familles est organisé par l'équipe autour d'un spectacle ou d'une animation musicale ponctuée par un goûter.

L'année est également rythmée par d'autres moments « festifs » tels que la chandeleur, le carnaval, le pique-nique des familles ... Ces moments de fête sont source de joie, d'échanges et de plaisir autour d'activités en lien avec l'événement.

Multi Accueil Île était une fois

Maison de la Petite Enfance
1 rue Annie Hure
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél. 02 40 80 86 28



Saint-Sébastien
Sud Loire

